



Paroisse
CATHEDRALE SAINT-MAURICE – NOTRE-DAME

Dimanche 2 mars 2025

ISSN 2727-6589

Le Carême va commencer !

Durant le temps du Carême, pour nous préparer à la fête de Pâques, nous sommes invités à entrer dans le combat spirituel à la suite de Jésus : prier avec lui, jeûner avec lui, partager avec nos frères comme lui.

La prière : Nous devons prendre le temps, dans une vie agitée, de nous recueillir. Prier à l'image de Jésus qui savait prendre du temps, échappant à la foule pour la mieux retrouver après son dialogue avec le Père. En méditant la Parole dans le silence, en éteignant la télévision ou la radio, en évitant d'être trop dépendant des smartphones, nous acceptons chaque jour de nous mettre quelques minutes devant le Seigneur pour nous laisser saisir par Lui. Essayons donc de faire silence en nos vies, de sortir de la superficialité de certains emplois du temps pour donner priorité à l'Essentiel.

Le jeûne : L'ascèse est une réalité qui nous fait peur. Nous n'avons pas l'habitude de nous priver même si, aujourd'hui chez nous, beaucoup de nos concitoyens vivent dans des conditions précaires et connaissent l'inquiétude du lendemain. Certes, l'Eglise nous rappelle certains actes pénitentiels significatifs : manger moins chaque vendredi ; jeûner (au moins pour un repas) le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint ; maîtriser nos instincts. Mais surtout, elle attire notre attention sur l'importance de notre style de vie. S'inspire-t-il du Christ et des encouragements de l'Eglise ou bien, sous prétexte de modernité, s'inspire-t-il des complications subtiles avec la mode, les mondanités et le péché ?

Le partage : Le but du jeûne n'est pas seulement la privation, mais le partage, l'aumône : ce que nous avons économisé, nous sommes invités à le donner à ceux qui jeûnent tous les jours. Arrachons de nos vies l'individualisme et l'inertie pour développer la solidarité à l'intérieur de nos communautés ou à travers des associations ou des mouvements qui s'emploient à rejoindre et à servir les personnes diversement fragilisées.

La pénitence et la réconciliation : Ce temps du Carême ne sera véritablement conversion que si nous allons jusqu'à l'accueil du pardon du Seigneur dans le sacrement de réconciliation. Ce sacrement reçu personnellement témoigne, pour la communauté chrétienne et pour tous les hommes marqués par l'échec et le péché, que le Dieu de Jésus-Christ ouvre largement Son pardon à tout homme de bonne volonté, qu'il n'y a pas d'échec définitif et que Dieu est plus grand que notre cœur.

Cf. <https://eglise.catholique.fr/>

PERMANENCES D'ACCUEIL – PRESBYTÈRE DE LA CATHÉDRALE

4 rue St Christophe, 02 41 87 58 45 – contact.cathedrale@gmail.com
du lundi au vendredi, **8h30-12h et 15h-19h** ; samedi, **9h30-12h**.

Pour contacter M. le Curé : secretariatcure.cathedrale49@outlook.fr.

Presbytère Notre-Dame des Victoires, 3 rue de l'Aubrière :

02 41 33 18 97 ; secretariatndv49100@gmail.com

AGENDA PAROISSIAL

Lun. 3 mars	17h – <i>Prière charismatique SAREPTA</i> – Cloître de la cathédrale
Mar. 4 mars	19h30 à 21h15, presb. ND des V. : Aumônerie des Collégiens (4 ^e & 3 ^e)
Mer. 5 mars	MERCREDI DES CENDRES – Jeûne et abstinence La messe de 19h à la cathédrale sera suivie d'une veillée Réconciliation
Jeu. 6 mars	ADORATION EUCHARISTIQUE à ND de Pitié : 19h45-22h30 (complies)
Ven. 7 mars	15h à Notre-Dame des Victoires : Chemin de croix
Sam. 8 mars	11h-12h, N-D de Pitié – <i>Rosaire pour la vie et la famille avec Mère de Miséricorde</i> 15h00-18h30, cathédrale : accueil et vénération des reliques de Sainte Marguerite-Marie ALACOQUE
Dim. 9 mars	16h30, Cathédrale : Appel décisif des catéchumènes par Mgr Delmas

Mercredi des cendres (5 mars) – Messes avec imposition des Cendres

A la cathédrale : 12h30 et 19h

A Notre-Dame des V. : 11h30 et, selon le missel de St Jean XXIII, 9h et 19h30

AUTRES INFORMATIONS

JEUNES PROS – (25-35 ans) : Jeudi 6 mars, Messe à 19h chapelle Noël Pinot, repas partagé à 20h, puis topo sur « la Musique dans la liturgie ».

PROPOSITION POUR LES JEUNES – Servantes des Pauvres – 7 au 10 mars 2025

(du vendredi soir au lundi matin) **Sessions de discernement à la maison-mère** pour les étudiantes/jeunes professionnelles pour avancer dans un chemin de recherche de la volonté de Dieu, au quotidien, pour le choix d'un état de vie, etc, *Sœur Marie Pauline*, Tél.02 41 66 38 30

Servantes des Pauvres 49 bis rue Parmentier 49000 ANGERS – servantesdespauvres-obs.org

JUBILÉ DE L'ESPÉRANCE, du 28 juillet au 3 août à Rome

À l'attention des acteurs de la Pastorale Etudiante et Jeunes Pros du diocèse (jeunes de 18 à 35 ans). *Les inscriptions seront closes au 15 mars 2025 !*

Toutes les informations sur le site du Service Jeunes Diocésain :

<https://jeunes.diocese49.org/evenement/jubile-des-jeunes-a-rome/>



PARCOURS ALPHA Parents d'ados (11-18 ans)

Proposé par l'APEL, la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique et le service-Familles du Diocèse, en ligne les jeudi 6, 13, 20, 27 mars et 3 avril de 20h30 à 22h30.

Il s'agit de soirées avec topos, témoignages et échanges (si on le souhaite) entre parents sur des problématiques d'éducation des adolescents. Lien

<https://forms.gle/nWYwQZ9LaPnSCwAeA>

PARCOURS GRATITUDE ! Envie d'un carême pratique avec un engagement qui va vous renouveler en profondeur ? Nous vous proposons de (re)découvrir, la gratitude ! Vertu directement issue de l'Eucharistie. **Les dates des 5 soirées sont les mardis 11-18-25 mars, 1^{er} et 8 avril, à 20h30 à ND de Pitié (Cathédrale).** Pour tout renseignement et inscription, merci de vous adresser à Caroline, 07.85.72.77.70, caro.bayart@icloud.com

CONFÉRENCES SUR LES INDULGENCES, à la Cathédrale, 17h30-18h15 :

- Dimanche 16 mars, avec P. Jean-Baptiste Edart, sur le **sens** des indulgences ;
- Dimanche 30 mars, avec P. Régis Bompérin, sur les **modalités** des indulgences.

MÉNAGE de la CATHÉDRALE : samedi 15 mars 2025 de 9h30 à 12h.

QUÊTES DE LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL :

à l'issue des messes dominicales de samedi 22 et dimanche 23 mars 2025.

CONFÉRENCE SUR LE CONCILE DE NICÉE, par Philippe BLAUDEAU, professeur d'histoire antique à l'université d'Angers : **jeudi 27 mars, 20h30, amphi Bedouelle (UCO)**.

« **HOLY BASS MUSIC** » - **samedi 29 mars** de 20h à minuit au 58 av. des Hauts de St Aubin - <https://www.helloasso.com/associations/holy-bass-music/evenements/billets-holy-rave-ii-29-mars-2025>

SPECTACLE, EVANGILE selon SAINT MARC, 30 mars à 15h, église St Laud
L'évangile entier raconté et mis en scène par Isabelle PARMENTIER avec la participation de plusieurs acteurs – Spectacle vivant et interactif. Tout public, croyants ou en recherche, catéchumènes, catéchistes, enfant à partir de 10 ans – Entrée libre – Durée : 2h30.

PÈLERINAGES : pelerinages@diocese49.org, 02.41.22.48.59

- **Du 6 au 11 avril** pèlerinage diocésain à Lourdes avec l'Evêque
- **Du 1^{er} au 8 mai** pèlerinage de Naples à Medjugorje
- **1^{er} mai** pèlerinage (Bretagne Pays de la Loire) pour les vocations à Ste Anne d'Auray
- **24 mai** : pèlerinage Ste Anne d'Auray
- **Du 11 au 17 juin**, pèlerinage à Fatima et au Portugal
- **Du 9 au 15 oct.** Pèlerinage à Rome et Assise à l'occasion de l'année jubilaire

HORAIRES FIXES

Cathédrale St-Maurice (ou ND de Pitié)	Église Notre-Dame des Victoires
MESSES DOMINICALES	
11h et 18h30	Samedi, 18h30 , et dimanche 9h ; <i>selon le missel St Jean XXIII : 10h30</i>
MESSES EN SEMAINE	
9h : lundi <u>et</u> samedi ; 19h : du lundi au vendredi.	11h30 , du mardi au vendredi. <i>Missel St Jean XXIII :</i> 9h , le mardi et le samedi ; 18h30 , du lundi au vendredi.
<i>Couvent des Capucins (62 rue Faidherbe) : 8h00, tous les jours, même le week-end.</i> <i>Église Saint Laud : 9h, du mardi au vendredi.</i>	
SACREMENT DE RÉCONCILIATION ET DE PÉNITENCE	
10h-12h , mardi <u>et</u> samedi 17h-19h , du mardi au vendredi	19h15-20h , lundi et mardi 17h15-18h15 , du mercredi au samedi
<i>St Laud : mardi, jeudi et vendredi, 10h-11h ; mercredi, 16h-18h ; samedi, 17h-18h30</i> <i>Couvent des Capucins (62 rue Faidherbe) : les vendredis et les samedis 15h - 18h.</i>	
ADORATION EUCHARISTIQUE	
17h30 - 19h , du lundi au vendredi 19h45 - 22h30 , le jeudi (<i>Complies à 22h30</i>)	17h30-18h30 , le dimanche : <i>Vêpres Grégoriennes et Adoration</i> 17h15 - 18h15 , du lundi au vendredi

JOIES ET PEINES

MARIAGE : Vianney DESMOULINS et Alix HÛE – samedi 1^{er} mars à ND des Victoires

La Paroisse s'associe, par la prière, aux joies et aux épreuves de tous.



Site internet :

<https://cathedralestmauricenotredame.diocese49.org/>

Instagram : @cathedralesangersparoisse



INTENTIONS DES MESSES ET CALENDRIER LITURGIQUE

AM = intention célébrée le même jour à un autre horaire - IS = intention supplémentaire, mais messe célébrée à une autre date.

à la Cathédrale Saint-Maurice	à Notre-Dame des Victoires
Dimanche 2 mars – 8^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE	
11h : Familles THIERRY-RIVRON. 18h30 : Intentions paroissiales.	Samedi 1 ^{er} mars 18h30 : <i>Messe dominicale anticipée</i> Intention paroissiale. 9h : Marie-José LANGANAY † 10h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Action de grâce pour 7 ^e anniversaire Andréane – Repos de l'âme de Véronique.
Lundi 3 mars – Du Jour	
9h : Intentions paroissiales. 19h : Intentions paroissiales.	18h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Repos de l'âme de l'abbé Gabriel JADEAU †
Mardi 4 mars – Du Jour – St Casimir, évêque († 1484)	
19h : Intentions paroissiales.	9h : Intention paroissiale. 11h30 : Intention paroissiale. 18h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : pour la France, en l'honneur de St Michel Archange.
Temps du CARÊME du mercredi des Cendres au Jeudi Saint	
Mercredi 5 mars – MERCREDI DES CENDRES, solennité - Jeûne et abstinence	
19h : Intentions paroissiales.	9h : pour une communauté religieuse. 11h30 : Intention paroissiale. 19h30 : en l'honneur de Saint Joseph.
Jeudi 6 mars – JEUDI APRÈS LES CENDRES	
19h : Olivier TOMBOLATO	11h30 : Intention paroissiale 18h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Yann GESLOT † - AM : pour les gouvernants de notre pays.
Vendredi 7 mars – VENDREDI APRÈS LES CENDRES	
Journée mondiale de prière	
19h : Intentions paroissiales.	11h30 : Intention paroissiale. 18h30 - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Véronique BIDET † - AM : Action de grâce pour Jean-Pierre CARAVEL.
Samedi 8 mars – SAMEDI APRÈS LES CENDRES	
S. Jean de Dieu, religieux († 1550)	
9h : Intentions paroissiales.	9h - <i>Missel S. Jean XXIII</i> : Michel GUERIN † - AM : pour M. ROULIER. 18h30 - <i>Messe dom. anticipée</i> : Intention paroissiale.
Dimanche 9 mars – 1^{er} DIMANCHE DE CARÊME	
Jour prévu pour l'appel décisif des catéchumènes adultes	
11h : Intentions paroissiales. 18h30 : Intentions paroissiales.	9h : Marie-José LANGANAY † 10h30 : Aymeric MARTIN †

L'offrande de messe est libre ; une messe ne « s'achète » pas.

Pour information, un prêtre reçoit **18 € d'HONORAIRES DE MESSE** x 25 par mois.

Règlement à l'ordre de la « Paroisse Cathédrale Saint Maurice – Notre Dame ».

Les intentions peuvent être adressées à l'un des presbytères (Cathédrale ou N.-D. des Victoires) ou laissées dans une enveloppe (formulaire sur les présents) à la quête du dimanche, **au plus tard le mardi** pour une parution dans le feuillet dominical du dimanche suivant.